



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



NIGER: ACTION COMPLÉMENTAIRE: Modèle de lettre a utiliser pour envoyer à vos contacts et soutenir nos membres toujours détenus au Niger

Votre Excellence,

Je suis M.Ms. Membre de la coalition Publiez ce que vous payez. Publiez ce que vous payez (PCQVP) est le seul mouvement global pour une industrie extractive ouverte et responsable, pour que chacun puisse bénéficier de ses ressources naturelles. Nous plaignons pour que les gouvernements réglementent l'extraction des ressources naturelles d'une manière transparente et redevable, pour que les entreprises opèrent dans un cadre de gouvernance efficace et pour que la société civile dispose des moyens et de la liberté de conduire l'extraction des ressources naturelles pour qu'elle profite à tous.

Je vous écris pour attirer votre attention sur le fait que plusieurs membres de PCQVP au Niger ont fait l'objet de poursuites judiciaires pour avoir exercé leurs libertés légitimes au cours des derniers mois, dans le contexte d'une répression inquiétante de la société civile, y compris des journalistes et autres lanceurs d'alertes.

À ce jour, Maikoul Zodi, Moudi Moussa et Mounkaila Halidou, tous membres de PCQVP, sont toujours détenus dans des prisons séparées, dont certaines sont situées à plus de 100 km de leurs proches et de leurs avocats.

Les trois militants font toujours face à des accusations d' "organisation d'un rassemblement non autorisé, de complicité de dommages à des biens publics, d'incendie criminel et d'homicide involontaire", à la suite d'une manifestation qu'ils ont organisée à Niamey, au Niger, le 15 mars, exigeant une enquête sur les allégations de détournement de fonds par Ministère de la défense. À peine arrivés sur place, les forces de l'ordre ont dispersé la foule notamment en lançant des bombes lacrymogènes. Certaines d'entre elles sont tombées sur le marché de Tabagati et l'ont incendié, faisant au moins trois morts.

Moussa Tchangari, Habibou Soumaila, Sani Chekaraou, aussi arrêtés entre les 15 et 17 mars et pour des charges identiques à l'exception de Sani Chekaraou qui est poursuivi pour « voie de fait sur les autorités du grand marché », ont quant à eux, bénéficié d'une libération provisoire le 30 avril dernier en attente de leur jugement.

Ces arrestations ne sont qu'une partie de celles qu'ont subies les organisations de la société civile depuis plusieurs mois. Ainsi, depuis mars, ce sont au moins 26 acteurs de la société civile qui ont été arrêtés et certains sont toujours actuellement en prison.

Bien que je salue la nouvelle selon laquelle les membres de PCQVP, Ali Idrissa et Mahaman Lawali Mahaman Nassourou, ont respectivement été libérés sous caution les 14 avril et 19 mai, je suis préoccupé d'apprendre qu'ils font toujours face à des accusations en vertu de la loi sur la cybercriminalité. Ali Idrissa a été inculpé de «diffamation contre le général de



l'armée et l'épouse de l'ancien chef d'état-major», ainsi que de «diffusion d'informations visant à troubler l'ordre public» et de «diffusion de fausses informations tendant à troubler l'ordre public». Mahaman Lawali a été inculpé de «diffusion de données de nature à troubler l'ordre public».

[PCQVP, Amnesty International et un large groupe d'OSC](#) estiment que certaines des accusations portées contre les activistes relèvent d'un véritable harcèlement judiciaire visant à miner l'exercice pacifique de leurs droits humains et leur appel à la transparence. De nombreuses organisations de la société civile et internationales ont demandé à plusieurs reprises aux autorités de s'abstenir d'intimider et de harceler les activistes. Ces intimidations et le harcèlement ont été exacerbés ces derniers mois sous prétexte de protéger la santé publique. Si je suis conscient que la crise pandémique actuelle oblige les autorités à mettre en œuvre des mesures exceptionnelles pour protéger la santé publique, ces mesures doivent néanmoins respecter les strictes conditions de légalité, nécessité, proportionnalité et de non-discrimination.

À la lumière de ce qui précède, je vous demande de vous assurer/veiller à ce que:

- Les trois activistes, Maïkoul Zodi, Moudi Moussa et Mounkaila Halidou, toujours détenus puissent bénéficier d'une libération provisoire immédiate en attendant leur jugement
- Les six activistes arrêtés entre le 15 et le 17 mars, Moudi Moussa, Mounkaila Halidou, Moussa Tchangari, Habibou Soumaila, Sani Chekaraou, et Maïkoul Zodi puissent être entendus par les tribunaux compétents et indépendants dans des conditions qui satisfassent celles d'un procès équitable, en vertu des obligations internationales contractées par le Niger
- Une enquête indépendante, impartiale, approfondie et efficace sur les décès survenus lors de la manifestation du 15 mars est menée pour traduire les personnes suspectées en justice, toujours dans le respect du droit à un procès équitable.
- Toutes les charges contre Ali Idrissa et Mahaman Lawali Mahaman Nassourou soient abandonnées
- Tous les membres de la société civile arrêtés et détenus arbitrairement soient relâchés et que les charges retenues contre eux soient abandonnées
- Les autorités cessent immédiatement de harceler les membres de la société civile sous couvert de prétextes tels que menaces à l'ordre moral, la santé ou la sécurité sanitaire

Cordialement

Insérer nom

...



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Information additionnelle

...

Suggestions des ministères / institutions d'envoyer la lettre à:

Aux autorités nigériennes:

M. Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger

Tél. : +227 20 72 24 72,

Fax : +227 20 73 77 03

M. Brigi Rafini, Premier Ministre

Cabinet du Premier Ministre BP 893 Niamey, Niger

Tél : + 227 20 72 26 99,

Fax : + 227 20 73 58 59

M. Marou Amadou, Ministre de la Justice du Niger,

Boulevard du Djermaganda BP 466

Niamey, Niger

Email: marou_amadou2000@yahoo.fr

Fax : + 227 20 73 34 30

M. Bazoum Mohamed, Ministre de l'intérieur

Tél. : +227 20 32 32 62,

Fax : + 227 20 72 21 76

Direction générale des affaires juridiques du Ministère de l'intérieur

Fax : +227 20 20 36 89

M. Kalla Ankouraou, Ministre des Affaires étrangères de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur

ibrayac2@gmail.com

S.E. M. Ousmane Alhassane Abba, Ambassadeur, Mission permanente du Niger auprès de l'Union européenne

78 avenue Franklin Roosevelt, B-1050 Bruxelles,

Fax : + 32 2 648 27 84

S.E. M. Didier Sewa Lasse, Représent permanent du Niger, Mission permanente du Niger auprès des Nations unies à Genève

23 Avenue de France, 1202 Genève, Suisse. Tél : +41 22 979 24 50

Fax : +41 22 979 24 51



M. Aksar Abdelkarim, Secrétaire permanent, Secrétariat national de l'ITIE
Email: aksarab@yahoo.fr

Institutions régionales:

M. Solomon Ayele Dersso, Président Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples

31 Bijilo Annex Layout, Kombo North District
Western Region P.O. Box 673 Banjul, The Gambia
Tel: (220) 441 05 05, 441 05 06
Fax: (220) 441 05 04
E-mail: Au-Banjul@Africa-Union.Org
Africancommission@Yahoo.Com

Madame Fily BOUARE SISSOKO le Commissaire du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique

Commission de l'UEMOA 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543
Ouagadougou Burkina Faso : commission@uemoa.int
Contact : +226 25 31 88 73 à 76/+226 25 31 88 72

Président de la Commission de l'Union Africaine

Président du Parlement de la CEDEAO

Président de la Commission de la CEDEAO

Commissaire à l'énergie et aux mines

....

NIGER: COMPLEMENTARY ACTION: Template letter to use to send to your contacts and support our members still detained in Niger

Your excellency,

I am M.Ms. Member of the Publish What You Pay coalition. Publish What You Pay (PWYP) is the only global movement for an open and responsible extractive industry, so that everyone can benefit from its natural resources. We advocate for governments to regulate natural resource extraction in a transparent and reversible manner, for businesses to operate within an effective governance framework and for a civil society to have the means and the freedom to drive the extraction of natural resources. natural resources to benefit everyone.



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



I am writing to draw your attention to the fact that several PWYP members in Niger have been the subject of legal proceedings for having exercised their legitimate freedoms in recent months, in the context of a disturbing repression of civil society, including journalists and other whistleblowers.

To date, Maikoul Zodi, Moudi Moussa and Mounkaila Halidou, all members of the PWYP, are still detained in separate prisons across the country, some of which are more than 100 km from their relatives and lawyers.

The three activists are still facing charges of "organizing an unauthorized rally, complicity in damage to public property, arson and manslaughter", following a demonstration they organized in Niamey, Niger, on March 15, demanding an investigation into the allegations of embezzlement by the Ministry of Defense. As soon as they got there, the police dispersed the crowd, notably by launching tear gas canisters. Some of them fell on the Tabagati market and burned down, killing at least three people.

Moussa Tchangari, Habibou Soumaila, Sani Chekaraou, also arrested between March 15 and 17 and for identical costs, except for Sani Chekaraou who is being prosecuted for "assaulting the authorities of the big market", have meanwhile, benefited from a provisional release on April 30, awaiting trial. These arrests are just part of those that have been suffered by civil society organizations for several months. Since March, at least 26 civil society actors have been arrested, and some are still in prison.

While I welcome the news that PWYP members Ali Idrissa and Mahaman Lawali Mahaman Nassourou were released on bail on April 14 and May 19 respectively, I am concerned that they are still facing charges under the Cybercrime Act. Ali Idrissa was charged with "defamation against the general of the army and the wife of the former chief of staff", as well as "dissemination of information aimed at disturbing public order" and "dissemination of false information tending to disturb public order". Mahaman Lawali has been charged with "disseminating data likely to disturb public order".

[PWYP, Amnesty International and a large group of CSOs](#) believe that some of the charges against the activists amount to real judicial harassment aimed at undermining the peaceful exercise of their human rights and their call for transparency.

Many civil society and international organizations have repeatedly asked the authorities to refrain from intimidating and harassing activists. These intimidation and harassment have been exacerbated in recent months on the pretext of protecting public health. While I am aware that the current pandemic crisis is forcing the authorities to implement exceptional measures to protect public health, these measures must nevertheless comply with the strict conditions of legality, necessity, proportionality and non-discrimination.

In light of the above, I ask you to ensure / ensure that:



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



1. The three activists, Maikoul Zodi, Moudi Moussa and Mounkaila Halidou, still detained may be granted immediate interim release pending trial
2. The six activists arrested between March 15 and 17, Moudi Moussa, Mounkaila Halidou, Moussa Tchangari, Habibou Soumaila, Sani Chekaraou, and Maïkoul Zodi can be heard by the competent and independent courts under conditions that satisfy those of a fair trial , under international obligations contracted by Niger
3. An independent, impartial, in-depth and effective investigation into the deaths during the March 15 demonstration is being carried out to bring those suspected to justice, always with due regard for the right to a fair trial.
4. All charges against Ali Idrissa and Mahaman Lawali Mahaman Nassourou dropped
5. All members of civil society arbitrarily arrested and detained are released and the charges against them dropped
6. Authorities immediately stop harassing members of civil society under pretext such as threats to moral order, health or safety

Cordially

Insert name

Additional information

...

Suggestions from departments / institutions to send the letter to:

M. Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger

Tél. : +227 20 72 24 72,

Fax : +227 20 73 77 03

M. Brigi Rafini, Premier Ministre

Cabinet du Premier Ministre BP 893 Niamey, Niger

Tél : + 227 20 72 26 99,

Fax : + 227 20 73 58 59

M. Marou Amadou, Ministre de la Justice du Niger,

Boulevard du Djermaganda BP 466

Niamey, Niger

Email: marou_amadou2000@yahoo.fr

Fax : + 227 20 73 34 30

M. Bazoum Mohamed, Ministre de l'intérieur

Tél. : +227 20 32 32 62,

Fax : + 227 20 72 21 76

Direction générale des affaires juridiques du Ministère de l'intérieur



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Fax : +227 20 20 36 89

M. Kalla Ankouraou, Ministre des Affaires étrangères de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur
ibrayac2@gmail.com

S.E. M. Ousmane Alhassane Abba, Ambassadeur, Mission permanente du Niger auprès de l'Union européenne
78 avenue Franklin Roosevelt, B-1050 Bruxelles,
Fax : + 32 2 648 27 84

S.E. M. Didier Sewa Lasse, Représent permanent du Niger, Mission permanente du Niger auprès des Nations unies à Genève
23 Avenue de France, 1202 Genève, Suisse. Tél : +41 22 979 24 50
Fax : +41 22 979 24 51

M. Aksar Abdelkarim, Secrétaire permanent, Secrétariat national de l'ITIE
Email: aksarab@yahoo.fr

Institutions régionales:

M. Solomon Ayele Dersso, Président Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples
31 Bijilo Annex Layout, Kombo North District
Western Region P.O. Box 673 Banjul, The Gambia
Tel: (220) 441 05 05, 441 05 06
Fax: (220) 441 05 04
E-mail: Au-Banjul@Africa-Union.Org
Africancommission@Yahoo.Com

Madame Fily BOUARE SISSOKO le Commissaire du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique
Commission de l'UEMOA 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543
Ouagadougou Burkina Faso : commission@uemoa.int
Contact : +226 25 31 88 73 à 76/+226 25 31 88 72

Président de la Commission de l'UA

Président du Parlement de la CEDEAO

Président de la Commission de la CEDEAO



**PUBLISH WHAT
YOU PAY**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Commissaire à l'énergie et aux mines